



## ACCORD SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES AMBASSADEURS AT DEMAIN DANS LES UAT :

# POURQUOI LA CGT N'A PAS SIGNÉ ?



Le 01/08/2018

La CGT a participé à la première réunion de négociations avec une **REVENDECTION FORTE : UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS LES SALARIÉS ENTRANT DANS AT DEMAIN**. Pas seulement pour quelques « ambassadeurs » choisis par la ligne managériale. La Direction refusant d'élargir la négociation à tous les salariés (ce qui nous semblait indispensable à la réussite de l'ambitieux projet AT Demain) **LA CGT S'EST RETIRÉE DE LA NÉGOCIATION**.

**L'ACCORD** signé par 2 organisations syndicales **N'A PAS ÉTÉ VALIDÉ FAUTE DE REPRÉSENTATIVITÉ**

suffisante. C'est une décision unilatérale de l'entreprise qui

s'applique octroyant une prime de 400 euros pour les ambassadeurs 1<sup>er</sup> niveau et 800 euros pour les ambassadeurs 2<sup>ème</sup> niveau. Si l'accord avait été validé, les primes auraient été de 500 euros et 900 euros. Les organisations syndicales signataires font porter la responsabilité de cette baisse sur les organisations syndicales non signataires.



POUR **la CGT**, C'EST BIEN

## L'ENTREPRISE LA SEULE RESPONSABLE

-o-

### POURQUOI LA CGT DEMANDE L'ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS LES CONSEILLERS ENTRANT DANS AT DEMAIN ?

Les Directions des UAT nous renvoient sur l'Accord Reconnaissance des Compétences et des Qualifications pour obtenir une promo ou une mesure financière pour les salariés non ambassadeurs.

Il est vrai que tous les salariés rentrant dans AT Demain élargiront leur compétences et seront donc, selon ARCO, éligibles à une reconnaissance. Mais, avec un budget très restreint, et l'ampleur du projet AT Demain, très peu de salariés pourront être reconnus et beaucoup devront patienter



**L'ATTENTE POUR OBTENIR UNE PROMOTION OU UNE MESURE FINANCIÈRE RISQUE D'ÊTRE LONGUE ! TRES LONGUE !**

## AVEC ORANGE, VOUS ENTREZ DANS LA ZONE NÉGATIVE !

Après l'échec des négociations salariales (aucune organisation syndicale n'avait voulu signer l'accord), LA DIRECTION AVAIT AUSSI PRIS UNE DÉCISION UNILATÉRALE À LA BAISSÉ par rapport à l'accord proposé à la signature. C'est donc bien la **VOLONTÉ D'ORANGE DE NE PAS OCTROYER D'AUGMENTATIONS DE SALAIRE**

malgré les efforts consentis par les salariés des UAT qui doivent s'adapter en permanence aux restructurations de l'entreprise, aux nouveaux produits et nouvelles offres.



-0-

VU LES EXCELLENTS  
RÉSULTATS FINANCIERS DU  
1<sup>ER</sup> SEMESTRE,

EXIGEZ AVEC **la CGT** :



 **UNE MESURE FINANCIÈRE**

**POUR TOUS LES SALARIÉS ENTRANT DANS LE DISPOSITIF AT DEMAIN : CONSEILLERS, SOUTIENS, EPAC, FORMATEURS.**

 **LA MISE EN PLACE D'UN 13<sup>EME</sup> MOIS EN COMPLÉMENT DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION EXISTANT.**

 **L'ÉGALITÉ SALARIALE ET PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.**

 **DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE COLLECTIVES DE 5% MINIMUM.**

*TU SOUHAITES PRENDRE CONTACT AVEC NOUS ? N'HÉSITE PAS !*

NOM- Prénom :

Adresse :

Entreprise :  Service :  Grade :

Mes coordonnées > Tél :  Mail :

**ENVOIE-NOUS TES COORDONNÉES ; NOUS TE RECONTACTERONS RAPIDEMENT.**



**la CGT FAPT**

263 rue de Paris - Case 545  
93515 MONTREUIL Cédex

Tél : 01 48 18 54 00  
CCP Paris 20376 D